Suite donnée à la résolution non législative du Parlement européen sur la situation dans le nord-est de la Syrie, la violence à l'encontre des civils et la nécessité de maintenir un cessez-le-feu durable

1. **Résolution présentée conformément à l'article 136, paragraphes 2 et 4, du règlement intérieur du Parlement européen**

2. **Références:** 2026/2602 (RSP) / B10-0114/2026 / P10_TA(2026)0053

3. **Date d'adoption de la résolution:** 12 février 2026

4. **Commission parlementaire compétente :** S.O.

5. **Analyse/évaluation succincte de la résolution et des demandes qu'elle contient:**

Le Parlement, dans sa résolution, se déclare vivement préoccupé par la dégradation de la situation humanitaire dans le nord-est de la Syrie. Il condamne avec fermeté tous les actes de violence à l'encontre des civils, les disparitions forcées, les détentions arbitraires, les déplacements forcés et les dégâts aux infrastructures civiles et s'est félicité de l'accord conclu le 29 janvier entre les autorités de transition syriennes et les Forces démocratiques syriennes (FDS). Il demande à tous les acteurs régionaux, y compris la Turquie, de s'abstenir de toute action militaire et de tout soutien à des groupes armés susceptibles de rompre le cessez-le-feu. Il invite à nouveau les autorités syriennes à garantir la protection des droits fondamentaux des communautés ethniques et religieuses. Il se dit vivement préoccupé par le risque que présente le grand nombre de combattants se réclamant de Daech et exhorte une nouvelle fois les États membres à rapatrier leurs ressortissants, et tout spécialement ceux qui se trouvent des camps d'Al-Hol et de Roj. Il exhorte les autorités syriennes à intensifier leurs efforts pour inclure toutes les composantes de la société syrienne dans la prise de décision. Il rappelle le rôle de l'Union européenne, qui est l'un des principaux pourvoyeurs d'aide humanitaire à la population syrienne. Il salue l'ensemble de mesures de soutien financier de la Commission pour 2026 et 2027, de quelque 620 millions d'EUR, et invite l'Union européenne et ses États membres à maintenir l'aide humanitaire et l'aide au redressement rapide dans le nord-est de la Syrie. Il souligne le fait que toute collaboration avec les autorités syriennes doit rester subordonnée à des progrès tangibles et vérifiables en matière de protection des civils et de respect du cessez-le-feu, des droits de l'homme et des droits des minorités, et demande à la Commission d'adopter une stratégie indépendante sur la Syrie et de veiller à ce que la société civile syrienne et les communautés de la diaspora soient dûment consultées.

6. Réponse aux demandes contenues dans la résolution et aperçu des mesures que la Commission a prises ou envisage de prendre:

L'UE continuera de surveiller attentivement l'évolution de la situation dans le nord-est de la Syrie. Il est de la plus haute importance d'assurer la protection des civils, de fournir une aide humanitaire, de veiller au retour des personnes déplacées à l'intérieur du pays et de prévenir la résurgence de la violence dans le nord-est de la Syrie. L'UE rappelle que les autorités de transition sont responsables de la protection de l'ensemble des Syriens sans aucune forme de discrimination fondée sur l'appartenance ethnique ou religieuse.

L'UE a salué l'accord conclu le 29 janvier entre les autorités de transition syriennes et les FDS[1]. La mise en œuvre dudit accord, ainsi que le décret présidentiel du 13 janvier sur les droits des Kurdes, sont des pas supplémentaires vers l'intégration du nord-est de la Syrie dans le pays et vers une transition durable. L'UE soutient le processus d'intégration et a été en contact avec les autorités de transition syriennes et les représentants kurdes afin de garantir la mise en œuvre de l'accord et sa viabilité à long terme.

L'UE a, en outre, discuté de la situation dans le nord-est de la Syrie, ainsi que de la situation dans l'ensemble de la Syrie, avec les autorités de transition syriennes à l'occasion du dialogue politique à haut niveau UE-Syrie organisé le 11 mai 2026. Dans ce contexte, l'UE a fait part de ses attentes aux autorités de transition syriennes.

L'UE suit une approche englobant l'ensemble de la Syrie, tout en reconnaissant les spécificités du contexte propre au nord-est de la Syrie. Forte d'un engagement de 15 années dans le nord-est de la Syrie avec l'ensemble des parties prenantes et dans le cadre du soutien global qu'elle apporte aux Syriens depuis 2011, la Commission demeure résolue à aider la population locale dans la région, notamment pour ce qui est de la santé et des moyens de subsistance, ainsi que de l'aide humanitaire aux populations déplacées vivant dans des camps ou à l'extérieur de ceux-ci. L'UE contribue activement à la réintégration durable des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI), y compris celles de retour des camps, en veillant notamment à ce que ces personnes puissent exercer leurs droits au logement, à la terre et à la propriété.

En ce qui concerne la situation des ressortissants des États membres de l'UE, seuls lesdits États membres sont compétents pour décider de leur rapatriement depuis les camps et les prisons situés dans le nord-

1 https://www.eeas.europa.eu/eeas/syria-statement-spokesperson-agreement_en?etrans=fr

est de la Syrie et en Iraq. Ces décisions ne peuvent être prises que par les autorités nationales, et notamment par les services de sécurité et les autorités judiciaires. Néanmoins, l'UE apporte son aide aux États membres pour la réinsertion et la réhabilitation des combattants terroristes étrangers et les membres de leur famille de retour, en l'occurrence au moyen du pôle de connaissances de l'UE sur la prévention de la radicalisation.

L'UE reste déterminée à nouer un nouveau partenariat politique avec la Syrie. Après la visite des présidents de la Commission européenne et du Conseil européen à Damas le 9 janvier 2026 et l'engagement de 175 millions d'EUR pour la période 2024-2025, l'UE a alloué une enveloppe supplémentaire de 280 millions d'EUR pour la période 2026-2027 en guise de soutien à la stabilisation de la Syrie, ainsi qu'à sa transition pacifique et inclusive et à son redressement socio-économique. Cette somme vient s'ajouter aux 414 millions d'EUR ayant fait l'objet de contrats, alloués par ECHO en 2025 et 2026 pour financer des interventions d'urgence visant à fournir de l'eau, des services sanitaires, d'hygiène, de santé et de protection, ainsi qu'aux 45,5 millions d'EUR engagés en 2025 par le Service des instruments de politique étrangère dans le cadre des mesures de réaction aux crises et ayant fait l'objet de contrats. Parmi les activités connexes figurent des actions de lutte antimines, de protection des civils, de lutte contre la désinformation, de soutien aux médias et de justice transitionnelle, ainsi que des efforts de stabilisation et de réintégration des communautés. L'accord de coopération UE-Syrie a complètement repris son cours le 11 mai, symbole d'un nouvel élan dans les relations politiques et de coopération entre l'UE et la Syrie après la levée, en mai 2025, de toutes les sanctions économiques pesant sur la Syrie. L'engagement de l'UE continuera d'être fonction de l'évolution de la situation dans le pays, son assistance suivant des paramètres de mise en œuvre stricts. Les effets sur la Syrie de l'escalade au Moyen-Orient sont également suivis de près.

Il y a lieu d'assortir de réformes efficaces le cheminement vers une réconciliation et une reconstruction durable. Après plus d'une décennie de guerre civile, la justice transitionnelle doit également faire l'objet d'efforts importants à l'appui des deux commissions nationales en faveur des disparus et de la justice transitionnelle. Parmi les mesures spéciales adoptées en 2024 et 2025 figurent un important soutien au renforcement des institutions, notamment par l'intermédiaire d'une plateforme d'assistance technique, ainsi que des volets relatifs à la justice, au respect de l'obligation de rendre des comptes, à la cohésion sociale et à l'égalité de la participation.

L'UE a longtemps été un soutien essentiel de la société civile syrienne et dispose actuellement de solides réseaux avec celle-ci. Elle continue de s'employer activement à promouvoir la coopération avec diverses communautés et les parties prenantes de la société civile dans

l’ensemble de la Syrie, y compris dans le nord-est. Le 15 novembre 2025, l’UE a coorganisé pour la première fois la Journée de dialogue à Damas avec les autorités de transition et la société civile syriennes, rassemblant plus de 350 représentants de la société civile syrienne. Cet événement a marqué une étape historique en ramenant le dialogue en Syrie après 14 années de conflit. Il a envoyé un signal fort annonçant le renouveau; il a été l’occasion d’apprécier l’action cruciale de la société civile syrienne tout au long de ces dernières années et de renforcer la confiance, le dialogue et les fondements d’un avenir véritablement inclusif pour l’ensemble des Syriens. Une édition 2026 devrait avoir lieu en Syrie d’ici la fin de l’année et l’UE prévoit la tenue de consultations dans tout le pays dans l’optique de sa préparation.